

Lettre d'information de l'Appel des appels

Février 2020

Chers amis et signataires, de l'Appel des appels,

Vous trouverez ci-dessous quelques informations sur nos activités et sur divers sujets.

1. Godillots et méprisants les députés LREM s'alignent sur leur président...

Godillots et méprisants les députés LREM s'alignent sur leur président... Si celui-ci n'a répondu à aucun de nos deux premiers messages, une seule parmi les 293 membres de son groupe parlementaire et de ses 8 apparentés, Mme Mireille Robert, député de l'Aude, a jugé bon de répondre à la lettre que nous leur avons adressée (cf ci dessous) et de nous dire que *"la position de Madame Wonner, la traque systématique de la psychanalyse, surtout quand elle est pratiquée par des médecins psychiatres et des psychologues, s'apparente à une chasse aux sorcières."* et qu'elle ne pouvait *" pas complètement oublier la chasse aux psychanalystes par les nazis, au prétexte qu'ils étaient principalement juifs"...*

Du silence des autres, chacun tirera les conclusions que celui-ci impose et en déduira ce qu'il annonce,

Alain ABELHAUSER, professeur des Universités (psychopathologie clinique), président du Séminaire Inter-Universitaire Européen d'Enseignement et de Recherche en Psychopathologie et Psychanalyse (SIUEERPP), psychanalyste

Michèle BENHAIM, professeur des Universités, psychanalyste

Pascal BOISSEL, psychiatre, psychanalyste, président de l'Union syndicale de la psychiatrie

Hervé BOKOBZA, psychiatre, membre fondateur du Collectif des 39

Sébastien FRIPI, psychologue clinicien, doctorant en psychanalyse et psychopathologie clinique, formateur en travail social, membre de l'Appel des Appels

Roland GORI, professeur honoraire de psychopathologie des Universités, psychanalyste, Membre d'Espace analytique, président de l'Appel des appels.

Danielle LEVY, pédopsychiatre, psychanalyste, membre du Collectif des 39

Paul MACHTO, psychiatre honoraire des Hôpitaux, psychanalyste, membre fondateur du

Collectif des 39

Céline MASSON, professeur des Universités, psychanalyste, présidente de l'Association Française de Recherche sur les Processus de Création

Marie-Jean SAURET, professeur émérite des Universités, psychanalyste

Claude SCHAUDER, anc professeur assoc. des Universités, psychologue clinicien, psychanalyste, membre de l'Appel des Appels, Président de l'Association Lire Dolto aujourd'hui

A Mesdames les Députées et Messieurs les Députés du Groupe parlementaire LREM,

Nous avons adressé un premier message à Mr G. Le Gendre, président de votre groupe parlementaire le 12.12.2019 (ci-dessous).

Sans réponse de celui-ci, nous lui en avons adressé un second le 06.01.2020.

Notre message souhaitait attirer son attention sur l'engagement d'une députée LREM en faveur d'un groupe de pression réclamant que soient exclus des tribunaux, des hôpitaux et des universités la totalité des psychiatres et des psychologues se référant à la psychanalyse.

Nous avons en effet été stupéfaits de constater que Mme Martine Wonner, députée de la 4e circonscription du Bas Rhin, membre de la Commission des affaires sociales, avait apporté son soutien à une tribune stigmatisant des citoyens, professionnels du soin, enseignants, chercheurs, tous acteurs engagés de la vie sociale et qu'elle avait ainsi apporté sa caution à des propos loin de ce que les citoyens doivent pouvoir attendre de leurs représentants chargés de faire évoluer et de moderniser dans la sérénité les lois qui régissent leur pays.(cf: <https://www.justicesanspsychanalyse.com>)

Soucieux de voir garantie la qualité des débats qui présideront à l'amélioration du fonctionnement de nos tribunaux, de nos hôpitaux et de nos universités, nous nous tournions vers lui pour lui demander de nous rassurer quant aux options que retiendra à l'avenir votre groupe parlementaire et le prier instamment de veiller à en écarter tous les porteurs de discours de haine et d'exclusion, comme les colporteurs de ragots nauséabonds et de discours archaïques d'un temps qu'on pouvait croire révolu .

Nous souhaitons d'autant plus l'entendre prendre clairement parti pour l'échange intelligent, serein, objectivement et scientifiquement documenté et démocratiquement mené, que, manquant à ce même devoir, le Ministre de l'éducation nationale a installé voici quelques mois un Conseil scientifique de l' Education nationale duquel les représentants de plusieurs spécialités (dont les sciences humaines non numériques) ont été exclus sans explication ni justification scientifique.

Dans ce même message nous lui demandions si votre groupe parlementaire ne devrait pas s'inscrire dans une démarche plus démocratique que ne le sont ce genre d'initiatives si peu respectueuses des intérêts sanitaires nationaux, s'il ne conviendrait pas d'en informer nos concitoyens, si Madame Martine Wonner pouvait légitimement conserver ses fonctions de

Vice-Présidente des Groupes d'Études de la "Lutte contre les addictions" et de la "Pauvreté, précarité et sans-abri" - tous deux fléaux relevant d'approches soignantes multiples - alors qu'elle se montre aujourd'hui publiquement juge et partie ?

Depuis la situation a quelque peu évolué : une pétition qui s'indignait de celle que Mme Wonner avait soutenue (<http://chng.it/VsrnkfJjjX>) a réuni en quelques jours plus de 35 000 signatures ; parmi de nombreux autres, le Professeur Patris, à qui Mme Wonner doit son titre de psychiatre, lui a adressé une lettre ouverte qui dénonce la haine, la stupidité et l'idéologie qui semble la gouverner (cf PJ).

Celui-ci lui rappelle en effet quelques vérités historiques et leurs conséquences dramatiques dont l'élue de la République soucieuse du bien être de ses concitoyens qu'elle prétend être, devrait se souvenir.

Il lui rappelle aussi quelques principes fondamentaux relatifs aux préjugés, aux anathèmes et autres condamnations que l'esprit scientifique dont elle se réclame devrait respecter.

Pourtant du ton violent et autoritaire comme de la haine que recèlent les propos de Mme Wonner, et qu'elle confirme dans un courrier qu'elle a adressé à l'un d'entre nous (également en PJ), nous ne souhaitons polémiquer davantage ici.

Nous nous tournons en effet vers vous pour seulement savoir (et faire savoir !) quelle est la position que vous entendez adopter au sujet de ce projet. Les élus de la République que vous êtes, serez-vous vous-aussi d'avis que les psychiatres et psychologues, qui enseignent dans nos universités, reçoivent des patients dans nos hôpitaux et acceptent de fournir leurs expertises dans nos tribunaux et dont le travail est éclairé par des références et des pratiques psychanalytiques doivent en être exclus ? Prétendez vous aussi vous inquiéter des délais de prise en charge des patients que Mme Wonner impute aux psychanalystes, alors qu'elle soutient les politiques des Agences Régionales de Santé (ARS) qui, depuis des années, ferment des consultations, des hôpitaux de jour, des services de soin à domicile, détruisent les équipes de secteur ? Imputerez vous, vous aussi, aux psychanalystes la « chosification » et les maltraitements des patients soumis à ces insupportables délais d'attente alors que les nouvelles politiques de santé mentale imposent la mise en place de « plateformes diagnostic » visant à trier des flux de patients, à les gérer comme des marchandises, à les orienter vers un parcours de soin obligatoire (traitement médicamenteux, rééducations et thérapies comportementalistes) aux dépens de leur liberté de choix et dans l'indifférence à leur demande?

Enfin, nous souhaitons savoir si, vous aussi, comme Mr G. Le Gendre, vous choisirez le même silence en nous laissant penser que vous méprisez les professionnels du soin et de la recherche que nous sommes.

Nous vous prions de croire, Mmes et Mrs les Députés, à l'assurance de toute notre considération pour votre fonction,

Alain ABELHAUSER, professeur des Universités (psychopathologie clinique), président du Séminaire Inter-Universitaire Européen d'Enseignement et de Recherche en Psychopathologie et Psychanalyse (SIUEERPP), psychanalyste

Michèle BENHAIM, professeur des Universités, psychanalyste

Pascal BOISSEL, psychiatre, psychanalyste, président de l'Union syndicale de la psychiatrie

Hervé BOKOBZA, psychiatre, membre fondateur du Collectif des 39

Sébastien FRIPI, psychologue clinicien, doctorant en psychanalyse et psychopathologie clinique, formateur en travail social, membre de l'Appel des Appels

Roland GORI, professeur honoraire de psychopathologie des Universités, psychanalyste, Membre d'Espace analytique, président de l'Appel des appels.

Danielle LEVY, pédopsychiatre, psychanalyste, membre du Collectif des 39

Paul MACHTO, psychiatre honoraire des Hôpitaux, psychanalyste, membre fondateur du Collectif des 39

Céline MASSON, professeur des Universités, psychanalyste, présidente de l'Association Française de Recherche sur les Processus de Création

Marie-Jean SAURET, professeur émérite des Universités, psychanalyste

Claude SCHAUDER, anc professeur assoc. des Universités, psychologue clinicien, psychanalyste, membre de l'Appel des Appels, Président de l'Association Lire Dolto aujourd'hui

2. Table ronde du 8 février

Vous pouvez consulter l'enregistrement vidéo de cette table ronde en cliquant [ici](#)

3. L'enfant est d'abord une personne!

Communiqué de l'API (Association des Psychiatres de secteur infanto-juvénile)

Non à une vision morcelée des troubles psychiques et développementaux de l'enfant!

Non à une réorganisation des soins qui délaisserait une part des enfants en souffrance!

Pour la complémentarité d'actions thérapeutiques spécifiques et globales,

auprès de tous les enfants qui en ont besoin!

Lire la suite [ici](#)

4. Plateformes pour enfants présentant des « troubles du neurodéveloppement » : réponse coûteuse, illusoire et préoccupante

Un texte d'Anne Delègue, pédopsychiatre secteur 74I01

Le dispositif de santé mentale pour les enfants présentant des difficultés psychiques et développementales - la 2ème ligne des soins (pédopsychiatrie publique, structures médico-sociales¹, professionnels libéraux et du secteur sanitaire), maillage territorial construit depuis les années 1970 avec la politique de secteur - n'est plus suffisamment soutenu et renforcé par les pouvoirs publics.

Lire la suite [ici](#)